



# VIVRE À MEYSSE

NEWSLETTER | MAI 2019 | NUMÉRO 4



## SÉCURITÉ

### LA VIDÉO-PROTECTION S'INSTALLE DANS NOTRE VILLAGE

Une réunion publique sur le dispositif de vidéo-protection s'est tenue, jeudi 4 avril, à la salle polyvalente. Le projet de mise en place d'un système de sécurité dans notre village a été positivement accueilli dans notre village.

#### Pourquoi ?

La vidéo-protection a l'avantage d'être un système de sécurité très dissuasif qui décourage les personnes malintentionnées de passer à l'acte. L'installation de vidéosurveillance est un sérieux atout pour les forces de l'ordre. Les images fournies peuvent s'avérer très utiles et constituer de solides indices qui aident à la résolution d'enquête : lire les plaques d'immatriculation, identifier les suspects,...

#### Où ?

Les caméras seront implantées aux endroits stratégiques du village. On les trouvera dans le Quartier de Lauve Blanc, Carrefour de la Gare, sur la route départementale 86, autour des écoles, la Maison des services, sortie route de Privas, au cœur du village (parc du tennis). Toutes les rues du village ne sont pas concernées.

#### Comment ?

La Maison des services abritera le poste de visualisation et les enregistrements seront permanents. Seul un référent assermenté accompagné d'un gendarme pourra visualiser les bandes enregistrées suite à une main courante ou autre procédure.

#### Combien ?

Seize caméras seront installées. Le coût global est estimé à 180 000 euros environ. Ce prix comprend entre autres les câblages, les poteaux de support de caméras, les caméras, le local, l'appareillage de contrôle.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LE 26 MAI 2019

Je vote pour les élections européennes !

★ Combien d'eurodéputés élit-on en France ?

79 eurodéputés sur les 705 que comptera le Parlement européen après l'élection



★ Comment sont élus les candidats ?



À la représentation proportionnelle au scrutin de liste, à la plus forte moyenne

★ Comment se passe le vote ?



Chaque électeur vote pour 1 liste de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis au niveau national

Seules les listes ayant franchi la barre des 5% des suffrages exprimés obtiennent des sièges

5%

Plus une liste a de voix et plus elle a de candidats élus. Les candidats sont désignés d'après l'ordre de présentation sur la liste

★ Et après ?

Les 79 eurodéputés français siègeront à Strasbourg aux côtés des candidats élus dans les 26 autres pays européens



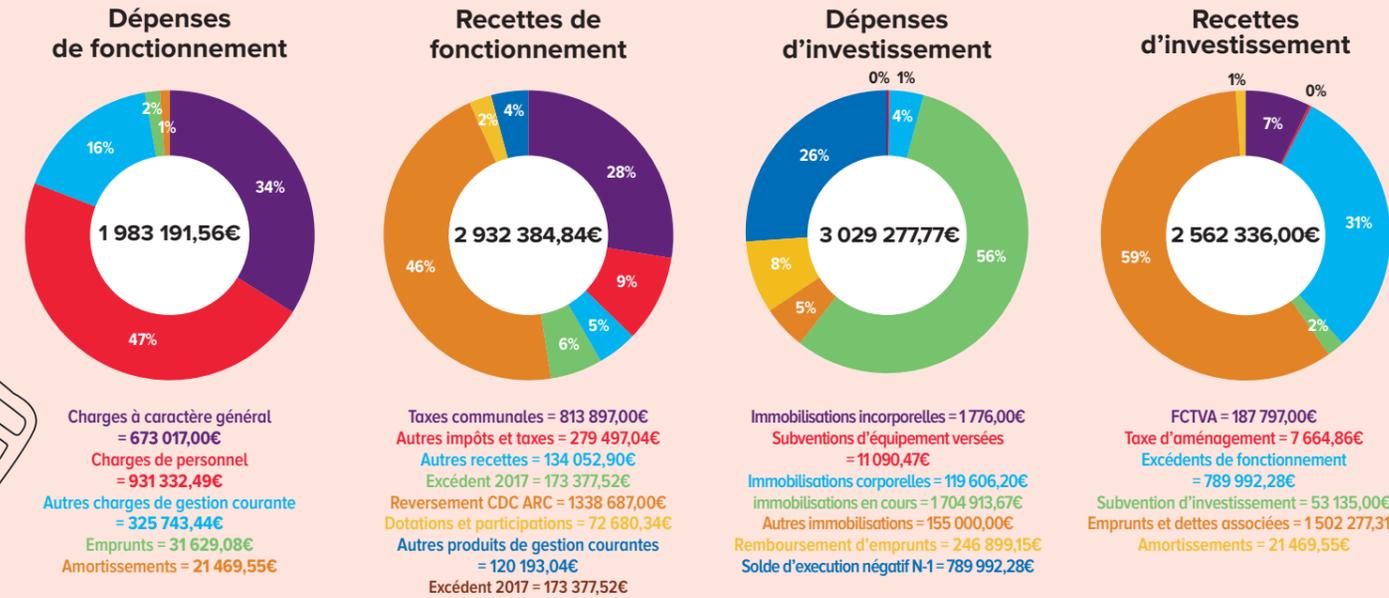
Ils seront regroupés par famille politique, au sein des partis politiques européens, et non par nationalité



## BILAN FINANCIER

# UN BUDGET COMMUNAL BIEN ÉQUILIBRÉ EN 2018

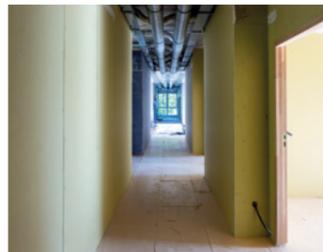
Vous trouverez ci-dessous les principaux indicateurs financiers de la commune en 2018, répartis selon recettes et dépenses, courantes et d'investissement.



## VIE MUNICIPALE

# RETOUR EN IMAGES SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

### MAISON DES SERVICES PUBLIC



### MAISON MÉDICALE



## ECOZOONE



Ecozoone est une société dont le but est la location de mini-animaux pour l'entretien d'espaces verts urbains ouverts ou non au public.

Des brebis Manech arriveront fin mai. Elles seront parquées au bassin de rétention des eaux pluviales, quartier Les Ribes, pour nettoyer les propriétés agricoles communales envahies par l'ambrosie en période estivale.

## ECOBUAGE

Rappel des dispositions réglementaires en matière d'emploi du feu en Ardèche :

- Seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles ;

- Les particuliers sont soumis aux obligations légales de débroussaillage dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations lorsqu'elles sont situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis, et sont, en l'absence de solution alternative, également autorisés à incinérer les végétaux coupés à cette occasion. Sur les chemins privés desservant votre habitation, débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre.



Ces opérations sont soumises à déclaration préalable en mairie et ne sont possibles qu'en dehors de la période estivale (1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre).

Dans toutes les autres situations, le brûlage de tous les déchets y compris les déchets de végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est INTERDIT.

## ÉCONOMIE



# ZONE D'ACTIVITÉ DE DRAHY-MEYSSE

Inaugurée le lundi 1<sup>er</sup> avril, en présence de monsieur le Maire Eric Cuer, président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron, de Mathieu Darnaud, sénateur de l'Ardèche et de nombreux élus régionaux, départementaux et communaux, la zone d'activité de Drahy-Meysse, requalifiée et réhabilitée, va permettre l'implantation de nouvelles entreprises sur plusieurs hectares et ainsi renforcer l'attractivité économique de notre territoire. 13 lots ont été viabilisés sur le site, certains lots ont déjà été réservés par l'entreprise Armatures Technique Ardéchoise et la société ACRIL.

## ÉDUCATION

# CLASSE DE NEIGE

Du 9 au 15 mars, les CM2 ont profité d'une semaine de classe de neige en Savoie, à Albiez-Montrond, en compagnie de la classe de CE2-CM1-CM2 de Valvignères.



Au programme : ski, visite du musée d'antan, intervention de pisteurs expliquant leur travail et bien-sûr, bataille de boules de neige et luge.

Une vingtaine d'enfants de la commune ont participé à ce voyage. Ce projet n'aurait pas été possible sans l'accompagnement de huit bénévoles, parents et enseignants à la retraite, et des enseignantes des classes de CM2. En effet, chaque groupe était encadré par deux adultes agréés et a pu profiter de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins.



Au final, tout était agréable : lieu, pistes, logement, nourriture et surtout le ski. Tout le monde garde de bons souvenirs en tête. Bravo à tous les enfants qui ont réalisé de sacrés exploits. Quel bonheur de les voir sur les pistes !



## ACTION SOCIALE

# LES PROJETS JEUNES

En partenariat avec l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) la commune a organisé un débat mouvant le vendredi 12 avril, sur la thématique du « Vivre ensemble » suite à une demande de la municipalité. Ce débat intergénérationnel a été l'occasion d'une rencontre entre les jeunes, les parents et d'une manière générale, l'ensemble de la population meyssoise. Chacun a pu au cours de ce débat s'exprimer sur ces attentes et sa place au sein de la communauté.

Seul on va plus vite.  
Ensemble on va plus loin.



## CCAS

### SORTIE DES AÎNÉS

Le 15 mars, les Aînés du village se sont retrouvés pour leur traditionnelle journée festive.

Cette année, destination Romans le matin avec la visite d'une fabrique de raviolis et du musée de la Pogne, visite toujours suivie de savoureuses dégustations. Après déjeuner, direction Mercuroil où le cochon était à l'honneur. Un après-midi dansant avec promenade. Retour sur Meysse vers 17h30.



### LES JARDINS FAMILIAUX

Un projet d'aménagement de parcelles supplémentaires ? Les jardins familiaux ont maintenant une dénomination : Les Fous de La Binette, nom choisi par les jardiniers et les membres du CCAS. Deux jardins vont changer de propriétaire et deux supplémentaires verront le jour prochainement.

## SPORT

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BOXE

C'est à Paris que s'est déroulé début mars le championnat de France de Boxe. Alexandre COLLEY a déclaré forfait quelques jours auparavant pour des raisons professionnelles. Belle performance pour Yann GONIN qui s'incline en demi-finale après un match serré face à un adversaire de taille.



# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LUTTE

ARDÈCHE LUTTE MEYSSE... une belle saison 2018-2019 !

Lors du Championnat de France de lutte masculin, Tristan et Arthur terminent très honorablement aux 17<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places de leurs catégories respectives.

Pour le Championnat de France de lutte féminine, Alysée, Éléa, Émeline, Hanna et Illona s'illustrent elles aussi par leurs performances et leurs bons classements. Éléa apporte à l'Ardèche une très belle médaille nationale en bronze !





CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE



EXPO « STOP VIOLENCES FAITES AUX FEMMES »

# Agenda



## MAI

### Du 11 mai au 31 août Exposition Présence(s) photographie

Salle polyvalente  
Ancienne Eglise St -Jean-  
Baptiste  
La Fabrique de l'Image  
Parc des écoles

### Du 20 mai au 15 juin Tournoi de tennis

Organisé par le club de tennis  
de Meysse

### Samedi 25 mai Gala de danse

Organisé par Hello Danse

## JUIN

### Dimanche 2 juin Vide grenier

Organisé par Ardèche Lutte  
Meysse

### Samedi 8 juin Les préalables du Festival d'Alba

> 11h et 15h Meysse  
> 17h Baix  
> 19h Le Teil

### Dimanche 9 juin Les préalables du Festival d'Alba

> 11h Aubignas  
> 15h Saint-Thomé  
> 17h30 Valvignères

### Vendredi 14 juin Soirée spectacle « Le Grand bal »

Par la Cie Yeraz création  
collective avec les habitants  
des communes de la  
communauté de communes et  
alentours

### Du 21 juin au 21 septembre Expo photo Regards d'Henri POL

Extérieur de l'ancienne église  
Saint Jean-Baptiste  
Château de Rochemaure  
et St-Vincent de Barrès

### Samedi 22 juin Fête de l'école

Organisée par l'Amicale Laïque

## JUILLET

### Mercredi 3 juillet Concert « Hors les murs »

Avec des groupes musicaux  
de l'école de musique et  
de danse d'Ardèche  
Place de la Cala à 18h30

### Samedi 6 juillet Meysse en Musique, Concert en plein air de Crazy Pop & James Spirit

Place de la Cala à partir  
de 20h. Repas proposé  
par l'association de Lutte.  
Participation de l'Amicale  
laïque pour la buvette.

### Vendredi 19 juillet Cinéma

« Sous les étoiles »  
Film plébiscité par la  
communauté Facebook de la  
commune « Le sens de la fête »  
à 21h45 au parc du tennis.  
*Repli en cas de mauvais temps  
à la salle polyvalente*

## AOÛT

### Du 5 au 12 août Salon d'Art brut

### 23/24/25 août Fête votive



## CULTURE

### MANIFESTATIONS PASSÉES

#### CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE JOUÉZ, CHANTEZ, DANSEZ

Le vendredi 5 avril a eu lieu le concert du Conservatoire Ardèche  
Musique et Danse dans l'ancienne église St-Jean-Baptiste. Les élèves  
des 3 écoles de Bourg Saint-Andéol, Viviers et Le Teil étaient présents.

#### EXPOSITION « STOP VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET POUR UNE ÉGALITÉ RÉELLE »

Vous avez eu la possibilité de découvrir en mars l'exposition « STOP  
violences faites aux femmes et pour une égalité réelle » du peintre  
contemporain Pitout BNJRBV et de la mosaïste Caty LAURENT. Le  
vernissage a eu lieu le vendredi 8 mars à l'ancienne église Saint-  
Jean-Baptiste de Meysse.

Les tableaux et les installations présentés ont été conçus afin  
d'alerter, informer, faire réagir et agir sur la condition inacceptable  
des femmes dans le monde. Un double regard plastique féminin et  
masculin sur les violences envers les femmes et pour l'égalité réelle  
entre les sexes. Lors du finissage, les œuvres réalisées en ateliers  
par deux classes de 5<sup>ème</sup> du collège de la présentation du Teil ont  
été exposées.

### MANIFESTATIONS À VENIR

#### VISITES DE SITES PATRIMONIAUX INTERCOMMUNAUX

Pour les habitants des communes de l'intercommunalité Ardèche  
Rhône Coiron, les visites de l'abbatiale de Cruas et du château de  
Rochemaure sont gratuites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur présentation  
d'un justificatif (facture, quittance, chéquier, ...).

#### LES PRÉALABLES DU FESTIVAL D'ALBA À MEYSSE

##### SAMEDI 8 JUIN À 11H ET 15H

Rendez-vous à l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste à Meysse, avec  
au programme :



• **Visites guidées clownesques : Fritz et Félix, duo international franco-germanique**, experts de l'égarément et du présent modifié, relèvent le défi de vous faire découvrir le patrimoine, la nature, l'histoire, toutes ces grandes choses complexément évidentes à comprendre si elles sont bien expliquées....

• **« Suivez le guide »** : une écriture de circonstance pour un projet qui reste toujours une première inédite... Avec Alain Reynaud, Heinz Lorenzen et Isabelle Quinette.

Après le spectacle, les personnes souhaitant partager un moment de convivialité et d'échange avec les artistes pourront se retrouver au parc des tennis pour un pique-nique tiré du sac. Nous vous attendons nombreux ! Les préalables seront également présents sur notre intercommunalité samedi 8 et dimanche 9 juin (voir agenda).

Directeur de la publication :  
Eric CUER  
Directrice de la rédaction :  
Christine DENIS  
Réalisation : CULTURCOM  
& Amandine MOURRIER  
étudiante en communication/  
marketing

Imprimé et distribué gratuitement  
sur Meysse, également disponible  
à la Mairie.  
1, place de la Mairie - 07400 Meysse  
Téléphone : 04 75 52 96 21  
Fax : 04 75 52 93 15  
E-mail : mairie@meysse.com